

Paris, le 02 mars 2021

Où est le financement des maisons et centres de santé universitaires ?

L'an dernier, le syndicat national des enseignants de médecine générale (SNEMG) comptait 63 maisons ou centres de santé ayant fait le choix de devenir universitaires ainsi que 19 projets.

Depuis 2017¹, les maisons et centres de santé qui deviennent universitaires s'engagent dans des missions supplémentaires autour de la formation et de la recherche en soins premiers. Ces missions nécessitent de coordonner les emplois du temps, les locaux et les projets de recherche sur leur territoire.

Le financement de ces missions est une évidence, et on pourrait penser qu'il constitue une priorité... Sauf, apparemment, pour les ministères concernés qui opposent une inertie révoltante depuis maintenant 3 ans² ! Encore combien de temps ces activités indispensables au développement du système de santé devront compter sur le bénévolat ? Le gouvernement est-il trop occupé à rappeler que la crise sanitaire a mis en lumière la nécessité d'investir plus dans le système de santé et dans la recherche ?

Le SNEMG demande que cesse cette inertie scandaleuse autour du financement des maisons et centres de santé universitaires et que des discussions soient ouvertes pour trouver des solutions de financement.

Dr Anas TAHA
Président du SNEMG

¹ Arrêté du 18 octobre 2017 fixant les modalités de fonctionnement, d'organisation et d'évaluation des centres de santé pluriprofessionnels universitaires et des maisons de santé pluriprofessionnelles universitaires. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000035871622>

² SNEMG. Universitarisation des maisons et centres de santé. Un arrêté de bon augure mais qui devra évoluer pour les besoins de la maîtrise de stage. Disponible sur : <https://www.snemg.fr/uploads/media/default/0001/01/808c11bffa0fc93a8b45e25a207686f69512fced.pdf>